

## Schéma régional du climat de l'air et de l'énergie du NPDC

Rappel objectif de la consultation :

*Les ambitions affichées en terme d'économies d'énergies, de développement des énergies renouvelables de lutte contre la pollution de l'air et contre le changement climatique demandent une transformation profonde des habitudes et des manières de concevoir les choses qui implique une résonance et un portage de ces changements au sein des différents secteurs d'activités dont le vôtre. En ce qui concerne le secteur hospitalier, cette transformation pourrait se faire entre autres via les programmations de rénovation thermique de vos bâtiments, le renouvellement des modes de chauffage et de production de froid voire la connexion à des réseaux de chaleur, des bilans carbone et des plans de déplacements des entreprises.*

Rappel qui peut faire des propositions

*Toutes les personnes morales de droit public ou privé et toute personne quel que soit son âge peut émettre un avis sur le projet de schéma*

### **Propositions**

#### Concernant les Modes de Production et de Consommation

- Le Projet de schéma prévoit un objectif de réduction par 4 des déchets alimentaires. Il serait intéressant qu'il fixe également des objectifs de réduction pour les autres catégories de déchets.
- Concernant le thème de la sensibilisation du consommateur pour consommer moins et consommer mieux, et plus particulièrement celui visant à s'assurer que la majorité des produits seront réparés, il serait souhaitable pour atteindre cet objectif d'encourager, voire d'obliger les fabricants à gérer durablement leur stock de pièces détachées et / ou de rendre obligatoire la mise sur le domaine public (par exemple délai de 5 ans) les plans de fabrication des composants des équipements.

#### Concernant les transports

- Comme en zone urbaine, l'amélioration de la desserte des établissements publics situés en zone rurale par les transports en commun est tout à fait souhaitable.

#### Concernant l'agriculture

Les collectivités publiques visent l'objectif de servir des repas composés d'au moins 20% de produits alimentaires issus de l'agriculture biologique et/ou locale. (Circulaire du 2 mai 2008 relative à l'exemplarité de l'état en matière d'utilisation des produits issus de l'agriculture biologique dans la restauration collective)). Il serait souhaitable que le schéma régional climat air énergie du NPDC ambitionne de dépasser l'objectif européen en matière d'agriculture biologique.

### Autres suggestions

- Le thème de l'eau est très peu abordé. Il semble souhaitable d'intégrer dans ce schéma des objectifs en matière d'amélioration de la qualité de l'eau et d'économie à réaliser sur les consommations d'eau.
- Ce projet de schéma régional climat air énergie précise effectivement les objectifs et fixe les indicateurs, néanmoins, un volet financier traitant de la mise en œuvre de ces objectifs conduirait à les rendre encore plus crédibles.